



LA VILLE DE MONS PROCÈDE AU RECRUTEMENT D'UN(E) ATTACHE(E) ARCHITECTE (A1 SP) – CELLULE TECHNIQUE URBANISME

MISSIONS :

1. Raison d'être de l'emploi :

- Conseiller et assister le responsable du département de la gestion du territoire au développement et à la requalification urbaine et territoriale efficace en concertation avec la population
- Assurer un service de qualité pour le citoyen

2. Positionnement dans l'emploi :

- Sous l'autorité du responsable du département de la gestion du territoire

3. Autonomie et responsabilité :

- Force de proposition dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités de son service
- Autonomie dans l'organisation de son travail
- Développe la collaboration transversale entre les agents de son service et interservices

4. Compétences techniques et activités :

Assurer des activités propres au service

- Piloter et rédiger les rapports au Collège et au Conseil pour le service.
- Assurer une veille stratégique dans son domaine d'activité
- Participer à des jurys externes (université)

Piloter des études en matière d'aménagement opérationnel

- Définir la méthodologie appliquée dans les études d'aménagement
- Négocier les ressources nécessaires aux études (moyens techniques, financiers, humains...)
- Piloter les appels d'offres et sélectionner les prestataires

Traiter les dossiers spécifiques en matière d'urbanisme

- Accueil et renseignements aux citoyens
- Analyse et rédaction pour remise d'avis préalables
- Gestion du dossier de permis et avis techniques
- Gestion des infractions et de leur suivi
- Assistance technique aux demandeurs

Expertise en matière de patrimoine

- Suivi des certificats de patrimoine
- Gestion de dossiers liés au patrimoine
- Force de proposition en matière de patrimoine

Assurer le rôle du conseiller en aménagement du territoire pour le service

- via sa mission d'expertise dans l'élaboration et/ou le suivi d'études de type RUE, RCU, PCA etc
- en assurant le secrétariat de la CCATM

5. Compétences organisationnelles :

- Définir/modéliser des processus, des modes opératoires et des méthodes de travail
- Concevoir des tableaux de bord dans son domaine d'activité
- Planifier l'utilisation des ressources humaines et matérielles dans son domaine d'activité
- Hiérarchiser les urgences et les priorités
- Analyser et gérer les plaintes
- Conseiller les usagers internes et externes dans son domaine d'activité
- Collecter et structurer l'information relative aux demandes
- Respecter le secret professionnel
- Étudier et formuler toute proposition de nature à améliorer la réalisation des activités de son service (procédures, matériels, système d'information, ...)
- Mettre en place une démarche logique et rigoureuse dans la résolution de problème
- Définir les missions et objectifs de son service et assurer le suivi de leur réalisation

- Communiquer dans des contextes imprévisibles ou complexes
- Participer aux réunions de coordination externe au service (réunion de chef de service, groupe de travail...)
- Gérer/Animer des réunions de service/inter-services
- Gérer des situations conflictuelles
- Collaborer avec des équipes pluridisciplinaires

PROFIL :

- Etre en possession du diplôme d'Architecte (Master)
- Posséder une expérience professionnelle de minimum 3 ans dans le domaine de l'urbanisme et aménagement du territoire et/ou en tant qu'architecte.
- Maîtriser parfaitement l'outil informatique tel que les logiciels Word, Excel, Outlook, Powerpoint. La maîtrise de Coreldraw et d'Autocad est obligatoire.

CONTRAT :

- Contrat à durée indéterminée lié au subside PIVW
- Temps plein (38 heures/semaine)
- Traitement de base, barème RGB A1sp : Mensuel brut : 3325.84 €, - Net : 2219.91 €. Pécule et allocations réglementaires non comprises, avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (6 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années).
- Chèques repas : 5 euros par jour presté (retenue 1,25€)

INTERESSE ?

Envoyez votre dossier complet, à l'attention du Collège Communal de la Ville de Mons, en mentionnant impérativement dans la lettre de motivation la référence : « **recrut 2022- 24- attaché architecte – cellule technique urbanisme** » pour le **28/08/2022 au plus tard**.

EXCLUSIVEMENT via le lien : <https://mons-formulaires.guichet-citoyen.be/recrutement-d-un-contractuel-attache-specifique-architecte--dans-le-cadre-du-pivw-au-service-urbanisme/>

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les documents suivants :

- CV + lettre de motivation
- Copie du diplôme d'architecte (les diplômes étrangers doivent être accompagnés de l'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie/Bruxelles et obligatoire pour les employeurs du secteur public).
- Un extrait de casier judiciaire (moins de 3 mois) devra être fourni à l'entrée en fonction.

Personne de contact : Service GRH
(recrutement@ville.mons.be, tel : 065/405830).